Question d'Actualité
Janvier 2002

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre de la Défense,

La période que nous vivons sera retenue par les historiens comme celle d'une formidable avancée de la construction européenne.

Evidemment la mise en place définitive de l'Euro en est l'aspect le plus spectaculaire parce que le plus populaire.

Nous devons également, je le pense, nous réjouir d'importants et récents succès dans le domaine de la politique européenne de sécurité.

En effet, le 15 décembre dernier le sommet de Laeken a déclaré opérationnelle la Défense européenne.

Dès 2002, celle-ci sera donc capable de mener d'importantes opérations humanitaires ou de difficiles extractions de ressortissants dans des pays en crise grave.
2003 marquera la capacité de la force commune à conduire des opérations de gestion de crises.

Au même moment, la nouvelle politique de Défense de nos alliés américains, qui n'est pas la conséquence des évènements du 11 septembre, montre bien aux européens qu'ils doivent se doter des outils de leur propre sécurité.

L'Europe de la Défense n'enlève rien aux capacités nationales, mais nous dotera de capacités communes.

Il y a en fait trois grands sujets dans lesquels il nous faut avancer.

Les capacités de planification : c'est l'objet du dialogue entre l'Union européenne et l'OTAN.

La capacité de renseignement, d'évaluation et de gestion autonome des crises : ça doit être l'objet d'un débat entre européens.

Les capacités communes de projection : il faut doter l'Europe de près de 200 appareils de transport à long rayon d'action pour un coût qui doit rester raisonnable.

C'est fait. L'accord définitif est intervenu le 18 décembre, entre 8 pays européens, de fabriquer l'avion A400M.

Il sera construit par une société européenne commune et le programme sera suivi par un office commun. C’est la marque d’une grande cohérence de ce projet.

Il s’agit mes chers collègues d’un grand succès dont nous pouvons nous féliciter.

Le consensus en Allemagne est maintenant large. Il l’a toujours été en France. L’Italie semble vouloir se retirer du projet, mais ce n’est pas de nature à le remettre en cause.

Pouvez-vous, Monsieur le Ministre, nous donner votre sentiment sur cette situation ?